Clinique SAINT VINCENT DE PAUL
MATERNITÉ CATHOLIQUE

Les étapes de votre *pré-admission*

Votre chirurgien vient de vous programmer une hospitalisation en chirurgie ambulatoire ou en hospitalisation complète, à la clinique Saint Vincent de Paul. Afin que cette hospitalisation soit réalisée dans les meilleures conditions, il est **indispensable** de respecter les étapes suivantes :

1 Prenez rendez-vous avec les anesthésistes

Vous pouvez les joindre au 04 37 03 00 18



2 Effectuez votre pré-admission

Avant votre rendez-vous avec l'anesthésiste :

- faites votre préadmission en ligne via le portail patient accessible depuis la page d'accueil du site internet.
- ou présentez vous au bureau des entrées pour enregistrer votre préadmission.



Prévoyez votre carte vitale, votre carte d'identité, votre carte mutuelle et la fiche d'admission jaune complétée. Vous pouvez également effectuer votre pré-admission en ligne sur votre portail patient.

3 Rendez vous à votre consultation

Votre pré-admission effectuée, vous pouvez vous rendre à votre consultation avec l'anesthésiste. N'oubliez pas votre questionnaire d'anesthésie complété.



4 Présentez vous à l'accueil le jour J

Le jour de votre hospitalisation, présentez-vous à **l'accueil** de la clinique. Remettez au soignant : l'ordonnance des traitements en cours, les résultats de bilans sanguins, votre carte de groupe sanguin, vos résultats d'imagerie, votre matériel prescrit selon votre intervention (attelle, bas de contention, ...), le carnet de santé pour les mineurs.



BKG n°151-V5-09/2025